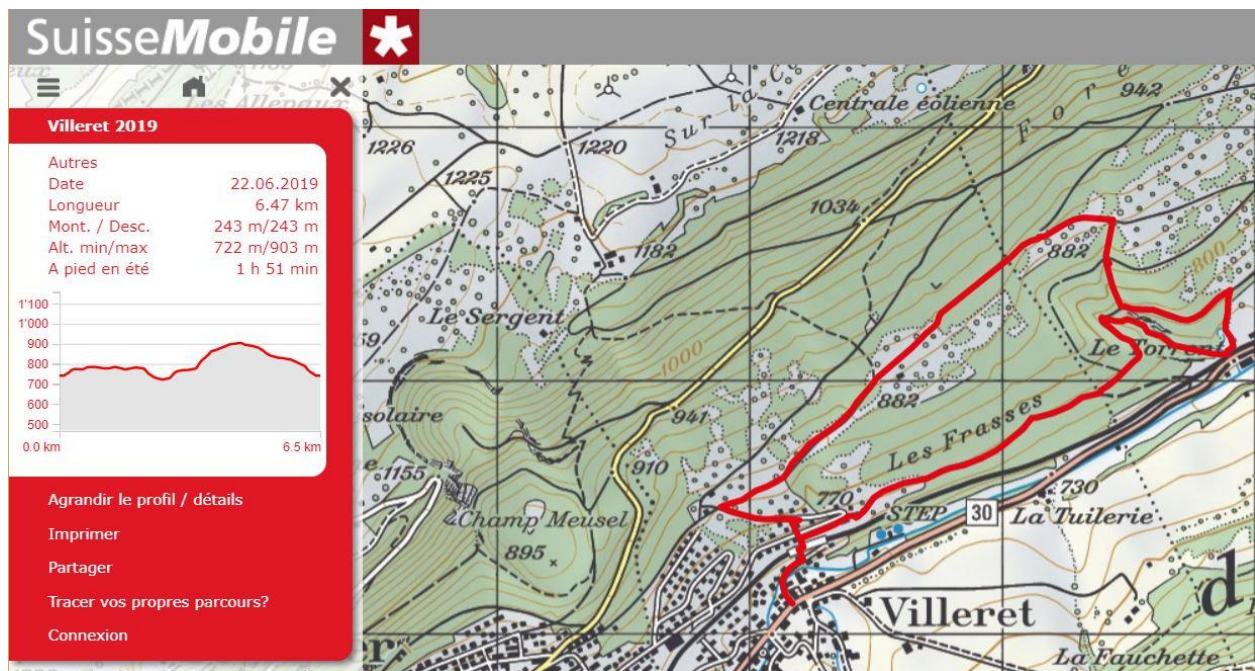


Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 28 juin 2019

Ça me dit marche

C'est le samedi 6 juillet prochain que Villeret organise Ça me dit marche. Rendez-vous à 9h45 sur la place du village, devant l'école. Le départ de la marche de 6,5 km est prévu à 10h00. Le Conseil municipal incorpore vous donne rendez-vous pour cette activité de fin de semaine, il vous attend nombreuses et nombreux. Un petit apéritif sera servi sur le parcours.



L'objectif du programme ça me dit marche est de proposer une activité physique le samedi matin dans les différentes régions du canton de Berne, qui soit accessible à tous. L'idée est de mettre en place un parcours de randonnée permettant de découvrir ou redécouvrir une commune ou une région. L'activité s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent passer un moment actif en famille, entre amis ou pour eux-mêmes. De plus, elle est gratuite et sa durée, d'environ 2 heures de temps, dépend du parcours choisi. Aucune inscription au préalable n'est demandée. L'équipement suivant est recommandé : bonnes chaussures, habits de sport (selon la météo), gourde et éventuellement bâtons de Nordic Walking. (Source : site Internet de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne).

Combe-Grède

Le Conseil municipal remercie la protection civile pour le magnifique travail effectué la semaine dernière pour la remise en état du sentier de la Combe-Grède. Toutefois et suite aux orages de vendredi dernier, un curage urgent des barrages doit être entrepris afin d'éviter, lors d'un prochain évènement, le déferlement de l'important matériel contenu.



Sortie des personnes âgées

C'est le mardi 3 septembre 2019 que se déroulera la traditionnelle sortie des personnes âgées. Les invitations seront envoyées ces prochains jours aux personnes invitées.

Allocations familiales communales

Le règlement fixe la date du 30 juin comme référence pour le droit à l'allocation familiale communale. Le Conseil municipal a décidé d'appliquer le principe qui est instauré depuis quelques années, à savoir, offrir deux rouleaux de 35 litres par enfant ayant moins de 18 ans le 30 juin. Cette année ce sont 174 enfants qui sont concernés, soit une allocation d'un montant de 6'960 francs.

Fermeture de l'administration communale

Pendant les vacances d'été le bureau communal sera fermé du lundi 22 juillet au vendredi 2 août 2019. Il sera toutefois possible de consulter les dossiers qui seront en publication en prenant rendez-vous par téléphone au 032 941 23 31.

PGA

Un crédit de fr. 33 000 a été voté par le Conseil municipal pour la réalisation du plan général d'alimentation en eau. Cette étude comprendra une analyse des règlements tarifaires de l'alimentation en eau et de l'assainissement. L'idée est d'arriver à pouvoir proposer une augmentation de la taxe de base tout en diminuant le prix du mètre cube de l'eau.

Ligne de bus

C'est en septembre prochain que seront connus les résultats d'une étude actuellement en cours en vue de proposer un service de bus reliant notre commune à celle de Saint-Imier.

Petit permis de construire (non publiés selon l'art 27 DPC)

Maître d'ouvrage propriétaire foncier et auteur du projet : M. Wenger Alfred, Rue de la Bosse 3, 2613 Villeret ; Projet : Construction d'un couvert pour voiture ; Dimensions : selon plans déposés ; Emplacement : sur parcelle n° 185 de Villeret, située au lieu-dit Rue de la Bosse 3, zone village ; L'immeuble qui se trouve sur cette parcelle ne figure pas dans le recensement architectural de la commune.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 28 juillet 2019.

Conseil municipal

Villeret, le 24 juin 2019